

JAPON

Commission des Prisonniers

A côté du Bureau de renseignements sur les prisonniers de guerre, installé au ministère de la Guerre à Tokio, une Commission de secours a été constitué au sein du Comité central de la Croix-Rouge japonaise.

Cette Commission est composée de MM. :

Baron TAKEO-OZAWA, vice-président de la Croix-Rouge japonaise, *président* ;

NAGAO-ARIGA, conseiller permanent de la Société ;

KENKICHI-YOSHIZAWA, id.

LUXEMBOURG

Commission des Prisonniers

Par lettre du 17 octobre 1914, la Société luxembourgeoise nous informe qu'une Commission spéciale des prisonniers n'a pas été constituée, mais que les devoirs en sont remplis par les membres fondateurs.

Le service est cependant confié spécialement à

MM. Maurice PESCATORE, secrétaire général,

Léon MOUTRIER, membre du Comité central.

Ce dernier, en sa qualité de conseiller gouvernemental, est chargé de la direction du Bureau officiel de renseignements.

¹ Voy. ci-dessus notre article sur l'Agence internationale, p. 30.